

déi Lénk
ESCH

Esch/Alzette, le 23 février 2024

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Objet : Demande de mise à l'ordre du jour du Conseil communal

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Echevins,
Monsieur le secrétaire général,

Me référant à l'article 13 de la loi communale, je vous prie de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal le 1^{er} mars un point concernant la **décision du ministre de l'Intérieur de retirer des agents de police du commissariat d'Esch pour renforcer les patrouilles à Luxembourg-Ville.**

Motivation :

Fin janvier, le ministre de l'Intérieur a informé le public de sa décision de retirer des agents de police d'autres régions du pays pour renforcer les effectifs à Luxembourg-Ville. Selon la presse, il s'agirait de 176 patrouilles en tout. Cette décision politique affecte évidemment le commissariat de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Il me semble fort utile que le conseil communal de notre ville en discute.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.



Marc Baum
Conseiller communal